

Vevey prendra des mesures pour ses baux à loyer

Immobilier

Le flou artistique qui a prévalu dans la sous-location de locaux à Lionel Girardin ne devrait plus se reproduire dans le futur

«Une situation pas favorable, qui crée des flottements.» Voici la façon dont Étienne Rivier, municipal en charge des Gérances, qualifie l'imbroglio qui entoure les locaux de la rue du Simplon 48. Là, le bail est au nom de la Ville, mais ces bureaux sont occupés par Operation Project, société du municipal PS Lionel Girardin, actuellement en arrêt maladie. Un audit est en cours sur la gestion de la Fondation Apollo, qu'il présidait.

Que s'est-il passé à Simplon 48? C'est la question à laquelle la Municipalité tente de répondre, pour l'expliquer au prochain Conseil communal. Problèmes: l'Exécutif ne peut pas lever toutes les zones d'ombre et l'administration a dysfonctionné à au moins quatre reprises.

Pour comprendre, il faut remonter à l'automne 2014: la Direction des affaires sociales, hébergée à cette adresse, aurait dû quitter les lieux, car le bail prenait fin. Mais ses futurs locaux n'étaient pas libres. Décision a

«Oui, l'administration n'a pas fait tout juste»



Elina Leimgruber
Syndique

donc été prise de prolonger le bail. Fin mars 2015, quand ce service est parti, les locaux se sont retrouvés vides, mais avec un bail jusqu'au 30 septembre 2019.

Premier couac administratif: de jeunes sociétés de la région étaient intéressées par ces locaux, mais sont «passées à autre chose», après six mois de négociation avec la Ville, parce que «les choses ont traîné»: depuis l'automne 2014 en effet, plusieurs tentatives pour reprendre ces bureaux ont avorté. Étienne Rivier soutient une autre version: «Nous avons été actifs, sachant que la Commission de gestion reprocherait à la Ville de payer pour des surfaces vides!»

C'est la Fondation Apollo qui a finalement investi cette adresse (pour y installer du *coworking*).

«Une situation pas favorable, qui crée des flottements»



Étienne Rivier
Municipal
des Gérances

Deuxième problème: la Municipalité soutient que ceci s'est fait au 1er janvier 2016. Les documents à notre disposition prouvent que l'installation a eu lieu en 2015 déjà. Même Lionel Girardin parle de 2015, expliquant que la Ville a payé une sorte de subvention supplémentaire d'environ 7500 fr. à Apollo (soit trois mois de loyers). Étienne Rivier refuse d'entrer en matière: «Les pièces à notre disposition parlent du 1er janvier 2016. Peut-être que l'audit de la comptabilité d'Apollo montrera autre chose, mais en l'état je n'ai pas cette information.»

Troisième moment hasardeux: la Fondation Apollo ayant décidé de cesser ses activités de *coworking*, la société Operation Project a repris les locaux de Simplon 48.

Quand? «Nous n'avons pas de documents nous renseignant exactement sur la date de cette mutation», dit la Municipalité. Selon Lionel Girardin, cela s'est fait en septembre 2016, une affirmation cohérente avec la décision du conseil de fondation d'Apollo de cesser le *coworking* à l'été 2016. Cette date semble aussi actée par la régie Wincasa, qui dit avoir, le 6 septembre 2016, «appris fortuitement par l'épouse de M. Girardin qu'ils occupaient» ces locaux.

Le flou artistique a régné. De plus - quatrième problème -, le transfert de bail devait être établi depuis belle lurette, mais ne l'a pas été. Une sous-location est en effet licite pour autant qu'elle ne consiste pas en un transfert de bail déguisé.

«Oui, l'administration n'a pas fait tout juste et nous avons été troublés de n'avoir pas toutes les informations», reconnaît la syndique Elina Leimgruber. Cependant la Municipalité, qui souligne que ce cas «reste exceptionnel», entend prendre des mesures: «Le Service des gérances devra mettre sur pied une procédure pour permettre un suivi administratif plus rigoureux.» Concrètement? Le Service des gérances devrait centraliser les baux conclus par les différents services. **ST.A.**